

9103-134
N° _____ /CRP/MINSANTE/SG/DRH

Yaoundé, le 13 MAI 2022

COMMUNIQUE – RADIO – PRESSE

Le Ministre de la Santé Publique, **Dr MANAOUA Malachie**, informe l'opinion publique qu'un concours d'entrée au sein des établissements publics et privés de formation des personnels sanitaires agréés par le Ministère de la Santé Publique, pour la formation des **Personnels Médico-Sanitaires**, est ouvert les **27 et 28 août 2022**, au titre de l'année académique **2022-2023**, dans les centres d'examen ci-dessous suivant les modalités et conditions ci-après :

I. CENTRES D'EXAMEN

- | | |
|--------------|---------------|
| 1. BAFOUSSAM | 6. GAROUA |
| 2. BAMENDA | 7. LIMBE |
| 3. BERTOUA | 8. MAROUA |
| 4. DOUALA | 9. NGAOUNDERE |
| 5. EBOLOWA | 10. YAOUNDE |

II. NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES

N°	Filières de formation	Nombre de places
1	Aides-Soignants Généralistes	3 680
2	Aides-Soignants option Santé Communautaire	760
3	Agents Techniques Médico-Sanitaires option Analyses Médicales	3 050
4	Agents Techniques Médico-Sanitaires option Préposé de Morgue	200
5	Agents Techniques Médico-Sanitaires option Sciences Pharmaceutiques	400
6	Infirmiers Diplômés d'Etat	4 040
7	Sages-femmes/Maïeuticiens	1 170
8	Techniciens du Génie Sanitaire	950
9	Techniciens Médico-Sanitaires option Prothèses Dentaires	250



N°	Filières de formation	Nombre de places
10	Techniciens Médico-Sanitaires option Soins Dentaires (Odontostomatologie)	750
11	Techniciens Médico-Sanitaires option Optique/Réfraction	100
12	Techniciens Médico-Sanitaires option Kinésithérapie	1 350
13	Techniciens Principaux Médico-Sanitaires option Imagerie Médicale	950
14	Techniciens Médico-Sanitaires option Sciences Pharmaceutiques.	1 000
15	Techniciens Médico-Sanitaires option Psychomotricité et Relaxation	200
16	Techniciens Médico-Sanitaires option Analyses Médicales	3 200
17	Infirmiers Spécialisés en Santé Mentale	270
18	Infirmiers Spécialisés en Anesthésie/Réanimation	300
19	Infirmiers Spécialisés en Ophtalmologie	180
20	Infirmiers Spécialisés en Gériatrie	90

III. CONDITIONS A REMPLIR

1. CONDITIONS GENERALES

Pour faire acte de candidature, les conditions à remplir sont les suivantes :

a. Pour les candidats réguliers

- Etre de nationalité **camerounaise** ou **étrangère** des deux sexes ;
- Être âgé(e) de **18 ans** au moins et de **30 ans** au plus au **1^{er} janvier 2022**.

b. Pour les candidats travailleurs : Agents de l'Etat, travailleurs du secteur privé laïc et confessionnel

- Etre de nationalité **camerounaise** ou **étrangère** des deux sexes ;
- Être âgé(e) de **21 ans** au moins et de **45 ans** au plus au **1^{er} janvier 2022** ;

2. CONDITIONS SPECIFIQUES

Pour faire acte de candidature, il faut être titulaire de l'un des **diplômes requis** suivants :

a. Pour les filières de formation **Aides-Soignants Généralistes**, des **Aides-Soignants option Santé Communautaire** et des **Agents Techniques Médico-Sanitaires** :

- BEPC ;
- CAP en **Economie Sociale et Familiale** ;
- CAP en **Secrétariat Médical** ;
- GCE O/L General Education en **04** matières, hormis la religion



- b. Pour les filières de formation **Infirmiers Diplômés d'Etat**, des **Sages-Femmes** et des **Techniciens Médico-Sanitaires** :

Filières	Diplômes requis
1. Infirmiers Diplômés d'Etat 2. Sages-Femmes/Maïeuticiens	<ul style="list-style-type: none"> - Baccalauréat : A, B, C, D, E, F7, F8, TI - GCE A/L (General Education) en 02 matières au moins, hormis la religion - Brevet de Technicien option : <ul style="list-style-type: none"> • Secrétariat Médical • Economie Sociale et Familiale • Chimie Industrielle
1. Techniciens Médico-Sanitaires option Prothèses Dentaires 2. Techniciens Médico-Sanitaires option Soins Dentaires (Odontostomatologie) 3. Techniciens Médico-Sanitaires option Kinésithérapie 4. Techniciens Médico-Sanitaires option Psychomotricité et Relaxation 5. Techniciens Médico-Sanitaires option Optique/Réfraction 6. Techniciens du Génie Sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> - Baccalauréat : A, B, C, D, E, F7, F8, TI - GCE A/L (General Education) en 02 matières au moins, hormis la religion - Brevet de Technicien option : <ul style="list-style-type: none"> • Economie Sociale et Familiale • Maintenance Hospitalière/Biomédicale • Chimie Industrielle
1. Techniciens Médico-Sanitaires option Analyses Médicales 2. Techniciens Médico-Sanitaires option Imagerie Médicale 3. Techniciens Médico-Sanitaires option Sciences Pharmaceutiques.	<ul style="list-style-type: none"> - Baccalauréat : C, D, E, F7, F8 - GCE A/L (General Education) en 02 matières au moins, hormis la religion - Brevet de Technicien option : <ul style="list-style-type: none"> • Maintenance Hospitalière/Biomédicale • Technologies de l'Information • Chimie Industrielle

- c. Pour les filières de formation **Infirmiers Spécialisés** :

Etre titulaire du **Diplôme d'Etat d'Infirmier** ou du **Diplôme d'Infirmier Principal**.

IV. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers complets comprendront les pièces suivantes :

1. Une fiche à remplir, à imprimer par le candidat et à télécharger sur le site web www.concoursminsante.cm ou <http://concours.minsante.cm>
2. Une demande timbrée à 1000 FCFA, datée et signée du candidat comportant :
 - les noms et prénoms ainsi que l'adresse complète du candidat ;
 - la filière choisie ;
 - le centre d'examen ;



- les établissements de formation choisis : **les candidats devront choisir deux (2) établissement de formation, dont un (1) établissement public et un (1) établissement privé**, conformément à la liste des établissements de formation en annexe ;
- 3. Une photocopie certifiée de l'acte de naissance datant de moins de trois (3) mois ;
- 4. Une photocopie certifiée conforme du diplôme requis datant de moins de trois (3) mois ;
- 5. Une attestation de présentation de l'original du diplôme exigé datant de moins de trois (3) mois ;
- 6. Un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) datant de moins de trois (3) mois ;
- 7. Un certificat médical signé par un médecin exerçant dans une formation sanitaire publique, attestant que le candidat est apte à exercer la formation envisagée ;
- 8. Une photocopie certifiée conforme de la carte nationale d'identité ;
- 9. Une photocopie d'un acte de recrutement ou d'un contrat de travail, pour les **candidats travailleurs** ;
- 10. Une attestation de présence effective au poste datant de moins de trois (3) mois, pour les **candidats travailleurs**;
- 11. Un avis motivé de la hiérarchie, pour les **candidats travailleurs** ;
- 12. Deux (2) photos 4x4 en couleur sur fond blanc ;
- 13. Un reçu de versement des frais de concours délivré par le responsable du centre de dépôt des dossiers d'un montant de 15 000 FCFA ;
- 14. Une grande enveloppe timbrée à 1000 FCFA (timbre postal) portant les noms et prénoms du candidat, ville de résidence, contact téléphonique, filière choisie, adresse postale le cas échéant.

Les candidats présentés aux examens nationaux pour la session 2022 sont autorisés à faire acte de candidature sous réserve de l'obtention du diplôme requis.

Ces derniers doivent fournir comme pièce justificative le récépissé d'inscription auxdits examens de l'année en cours, et compléter impérativement le dossier de candidature dès la publication des résultats du concours.

Leur admission définitive sera fonction de l'obtention et de la présentation du diplôme requis.

Les dossiers complets seront reçus au plus tard le 31 juillet 2022 auprès des Délégations Régionales de la Santé Publique territorialement compétentes.

NB : TOUT DOSSIER INCOMPLET OU PRESENTANT UN DIPLOME NON CONFORME SERA SYSTEMATIQUEMENT REJETE.

V. NATURE DES EPREUVES

- 1. Pour les filières de formation **Aides-Soignants Généralistes**, des **Aides-Soignants option Santé Communautaire** et des **Agents Techniques Médico-Sanitaires**



Date	Nature des épreuves	Coefficient	Durée	Horaire
27 août 2022	Épreuve scientifique : - Mathématiques - Biologie	6	3 heures	8h00-11h00
	Culture générale : - Connaissances générales - Langues	4	2 heures	12h00-14h00

2. Pour les filières de formation **Infirmiers Diplômés d'Etat**, des **Sages-Femmes** et des **Techniciens Médico-Sanitaires** :

Date	Nature des épreuves	Coefficient	Durée	Horaire
28 août 2022	Epreuve scientifique : - Mathématiques - Biologie - Physique - Chimie	6	4 heures	8h00-12h00
	Epreuve de Culture générale : - Connaissances générales - Langues	4	2 heures	13h00-15h00

3. Pour les filières de formation **Infirmiers Spécialisés** :

Date	Nature des épreuves	Coefficient	Durée	Horaire
27 août 2022	Épreuve scientifique : - Anatomie et Physiologie - Pharmacologie - Pathologies Médicale et chirurgicale	6	4 heures	8h00-12h00
	Epreuve de Culture générale : - Connaissances générales - Langues	4	2 heures	13h00-15h00

Les épreuves seront présentées sous forme de documents composés de questions à choix multiples (QCM) et à réponses ouvertes courtes (QROC).

L'accès des candidats en salle d'examen sera conditionné par la présentation des pièces ci-après :

- Le **récépissé de dépôt du dossier** ;
- Une **Carte Nationale d'Identité (CNI)** ou tout autre titre d'identité (passeport ou carte de séjour) en cours de validité.

Aucun candidat ne sera admis en salle d'examen après **07 heures 30 minutes**.

La liste des candidats autorisés à concourir sera publiée **avant la date des épreuves** dans les centres de dépôt des dossiers et sur le site web www.concoursminsante.cm.

Par ailleurs, les candidats autorisés à concourir seront informés par SMS de leur site de composition **48 heures** avant la date des épreuves.



Les résultats du concours seront publiés par Décision du Ministre de la Santé Publique.

NB : LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE SE RESERVE LE DROIT D'AFFECTER LES CANDIDATS ADMIS AU CONCOURS SELON LES DISPONIBILITES DES PLACES EXISTANTES AU SEIN DES ETABLISSEMENTS PUBLICS ET PRIVES DE FORMATION DES PERSONNELS SANITAIRES.

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

AMPLIATIONS

- CAB/MINSANTE
- SG/DRH/SDDRH/SFS
- CELCOM
- DRSP (10)
- CRTV/RADIO (LARGE DIFFUSION)
- SOPECAM
- ARCHIVES/CHRONO



Dr. Mannoinda Malachie